Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260331-D2026_03_61-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le mardi 31 mars 2026 à 19h36, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 27/03/2026 — Nombre de présents : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15 — Nombre de votants : 15

Étaient présents : POSTE Olivier, GUÉRIN Dominique, SIMON Alexandra, MARTIN Benoît, LAGRÉE Bertrand, BATTAIS Marie-Annick, TALVA Nelly, CHALOPIN Christèle, COSTIL Nicolas, MAZUÉ Delphine, DAVAL Sylvain, DESPAS Elodie, ORY Edouard, LECHEVALLIER Océane et HARDY Nathan

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Nelly TALVA, secrétaire de séance ;
Et ceci à l'unanimité des membres présents.

2026.03.61 Cession de la parcelle 1611 (issue de la parcelle 1188)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération 2025.09.84, approuvant un échange de parcelle d'une surface de 15m2 de la parcelle A1188 avec la parcelle A1520 (achetée par la commune) appartenant aux consorts Chauvin.

Le géomètre étant intervenu pour la division, **il convient aujourd'hui d'acter la cession de la parcelle A1611 d'une surface de 15 m2 (issue de la division de la parcelle A1188).**

Cette cession est au profit de M. Victor CHAUVIN et de M. Stéphane CHAUVIN (démembrement).

Une servitude sera mise en place au profit des parcelles A1611, 1189 et 1187 pour des passages à pied, en brouette mais interdit aux véhicules.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal ***à l'unanimité***, **DÉCIDE :**

- **DE VALIDER** la cession de la parcelle A1611 au profit de Messieurs Victor CHAUVIN et Stéphane CHAUVIN,

- **DE VALIDER** la mise en place d'une servitude au profit des parcelles A1611, 1189 et 1187 pour des passages à pied, en brouette mais interdit aux véhicules

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession et tout document afférent à ce dossier

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260331-D2026_03_61-DE

Fait et délibéré en séance

Le 31/03/2026

Le Maire,
Olivier POSTE

MAIRIE DE MELLE
Ille et Vilaine

La secrétaire de séance
Nelly TALVA

2026.03.61